Introduction à la comptabilité

ECB1005-NCOX_NA

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**60 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Geneviève WIAME	Anaïs GREGOIRE Marie-Françoise MAILLARD Geneviève WIAME

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IEN-Comptabilité	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B1.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Comptabilité en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

● Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités

● Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

● Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

● S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

● Établir, classer et examiner les pièces justificatives

● Enregistrer les opérations courantes (cycliques) dans un système comptable à partie double

● Justifier une écriture comptable

● Vérifier, analyser et interpréter les données issues des comptes

● Interpréter des données issues de tableaux comptables courants

● Établir les comptes de résultats et le bilan

• Intégrer la législation comptable et les principes légaux en matière de comptabilité

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE d'introduction à la comptabilité vise à donner aux étudiants du bloc 1 du Bachelier en comptabilité les bases indispensables à la tenue d'une comptabilité en partie double. Elle amène l'étudiant à établir, classer et examiner les pièces justificatives, puis à enregistrer les opérations courantes et cycliques dans un système comptable à partie double, à justifier une écriture comptable et à vérifier, analyser et interpréter les données issues des comptes et des tableaux comptables courants, jusqu'à l'établissement des comptes de résultats et du bilan. Elle permet aussi à l'étudiant d'acquérir les notions légales en matière de comptabilité. L'UE ne présente ni prérequis ni corequis mentionnés sur la fiche, et celle-ci ne mentionne aucune UE pour laquelle elle serait elle-même prérequise, mais elle constitue par nature le socle comptable sur lequel s'appuieront les UE comptables ultérieures du cursus. Elle contribue ainsi aux acquis d'apprentissage terminaux liés à la communication professionnelle (écouter, informer et conseiller les acteurs

internes et externes) et à la mobilisation des savoirs et savoir-faire propres à l'activité de comptable, en particulier la tenue de la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur.

CONTENU

la comptabilisation des opérations courantes de l'entreprise et les aspects légaux

• chapitre 1 : le système comptable à partie double

• chapitre 2 : la comptabilisation des achats-ventes et paiement

• chapitre 3 : les aspects légaux comptables et l'enchaînement comptable

• Chapitre 4 : Vérification, analyse et interprétation des comptes de l'entreprise

SOURCES ET RÉFÉRENCES

traité des comptes annuels, avis CNC, code des sociétés et associations, lois et arrêtés et réglementations

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACON1005 — Introduction à la comptabilité	Syllabi et exercices disponibles via MOODLE ; ITAA

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACON1005 — Introduction à la comptabilité	60 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACON1005 — Introduction à la comptabilité	Exposés (théorie), travaux pratiques dirigés, exercices progressifs et révision Exercices résolus, préparatoires à l'examen Exercices à préparer en séance synchrone ou asynchrone, et/ou en renforcement Seul ou en groupe selon le travail demandé

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE repose sur une seule activité d'apprentissage, "Introduction à la comptabilité", évaluée par un examen écrit unique à livres fermés, sous la forme d'une épreuve intégrée donnant lieu à une seule note globale, pouvant comporter tous types de questions (fermées, ouvertes, QCU, QCM, etc.). Cette épreuve compte pour 100% de la note en janvier (session Janvier) et l'examen de deuxième session, également écrit, compte pour 100% de la note en cas de représentation. La langue d'évaluation est le français.au sein de cette unique activité et de son épreuve intégrée ; l'activité représentant 100% de l'UE, sa pondération se confond avec celle de l'UE dans son ensemble.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ACON1005 — Introduction à la comptabilité	Session de janvier : Examens, écrit, pondération : 100% Deuxième session : Examens, écrit, pondération : 100% ** Pondération en % par rapport au total. Examen écrit. Tous types de questions : fermées / ouvertes / QCU / QCM / ... Langue d'évaluation : français.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.